

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ORGANE DES INSTITUTEURS CATHOLIQUES DE LA PROVINCE DE QUEBEC

PARAISSANT TOUS LES MOIS

VOL. V.

MONTRÉAL, FÉVRIER 1887.

N° 10.

SOMMAIRE

OMISSION.—ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS: Nominations diverses, etc. — PÉDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT: Moyens généraux à employer pour que l'enseignement profite non seulement à quelques intelligences d'élite, mais à l'ensemble des élèves—Leçons de physique: quelques propriétés générales des corps—De la méthode—De la composition littéraire: Correction des devoirs de style—Exercices de mémoire et de déclamation: La manie du mol—Dictées élémentaires—Dictées syntaxiques—Dictées d'orthographe nouvelle—Difficultés orthographiques—Exercices sur la ponctuation—Phrases à corriger, Corrections Problèmes d'arithmétique—Problèmes d'algèbre.—LECTURE POUR TOUS: Des tremblements de terre—Hygiène du vêtement—Le pont de Lachine—Une curiosité statistique—Les centenaires célèbres—La veuve hindoue—Variétés.—BIBLIOGRAPHIE: Méthode de Dessin par Templé.—CONDITIONS D'ABONNEMENT AU JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.—ANNONCES.

OMISSION.—C'est par inadvertance que nous n'avons pas donné crédit à l'auteur de l'article *Fête scolaire au vieux Château St-Louis*, reproduit dans notre dernière livraison. Nous espérons que le directeur de l'Enseignement primaire voudra bien nous pardonner cette omission.

ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Demande d'annexion de municipalités en vertu de l'acte 41 Vict., chap. 6.

Wolfé.—Sainte-Lucie de Disraeli.

Détacher de cette municipalité les lots Nos 18, 19, 20 et 21, du onzième rang de Stratford et le lot No 21, du dixième rang du même nom, et les annexer pour les fins scolaires au canton Wolfé, dans le comté de Beauce.

GEDEON OUMET,
Surintendant.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Demande d'érection de municipalité.

Eriger en municipalité scolaire l'arrondissement de Sayabec, dans le comté de Rimouski, comprenant les rangs A et B, de la seigneurie du lac Métapédia, partant de la ligne de division qui sépare la paroisse Saint-Moïse, de la seigneurie de Métapédia, et courant à l'est jusqu'à la propriété de Michel Caron inclusivement, c'est-à-dire: borné à l'ouest par les terres de Saint-Moïse, et à l'est par la rivière Saint-Pierre, et le détacher de la municipalité de Cédar Hall, dans le dit comté.

GEDEON OUMET,
Surintendant.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

12 janvier 1887.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR en conseil, en date du 16^e jour de décembre 1886, de faire les nominations suivantes, à savoir: Alexander Sever, Michael Cross, Hugh Leavy, John O'Sullivan et Odilon Ste-Marie, commissaires d'écoles pour la municipalité de Saint-Jean Chrysostôme No 1, dans le comté de Châteauguay, les anciens commissaires ayant été remplacés par la formation d'une nouvelle municipalité, et aucune élection n'ayant eu lieu dans l'ancienne municipalité en juillet dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil, en date du 16 décembre dernier (1886), de détacher de la municipalité scolaire de "Saint-Basile le Grand," dans le comté de Chambly: 1^o les lots Nos 36, 37, 38, 39, et moitié des Nos 42, 49 et 70, de la paroisse de "Saint-Joseph de Chambly; 2^o les lots Nos 382, 383 et 489, de la paroisse de "Saint-Bruno," les dits lots étant ceux désignés dans le cadastre des deux dites paroisses, et les annexer pour les fins scolaires, à la municipalité de "Saint-Joseph de Chambly," dans le même comté.